

COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE



CONCERTATION SOUS REGIONALE SUR LA CRISE FINANCIERE INTERNATIONALE ET SON IMPACT EN ZONE CEMAC (Douala, 06 mars 2009)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Faisant suite aux instructions de la Conférence Extraordinaire des Chefs d'Etat du 30 janvier 2009 de Libreville (République Gabonaise) et à l'invitation de la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), une réunion ministérielle ad-hoc sur la crise financière internationale et son impact en zone CEMAC s'est tenue le 06 mars 2009 à Douala (République du Cameroun) sous la présidence de son Excellence Monsieur Albert BESSE, Ministre des Finances et du Budget de la République Centrafricaine, Président en exercice du Conseil des Ministres de la CEMAC. Cette réunion était précédée par une rencontre des experts qui s'est tenue du 04 au 05 mars 2009 à Douala.

Y ont pris part, les Ministres des Etats membres de la CEMAC chargés des Finances, de l'Economie, du Plan, des Forêts, des Mines, de l'Agriculture ainsi que les Chefs des Institutions de la CEMAC (BEAC, BDEAC et COBAC) et les Représentants du Secteur privé (Patronats, Chambres consulaires et Associations des banques).

Au cours de leurs travaux, les participants ont d'abord exploré l'ampleur des manifestations de cette crise à travers le monde et son impact en zone CEMAC. Ils ont par la suite constaté que la crise a affecté plus particulièrement les secteurs exportateurs des matières premières qui sont la base de l'économie des Etats de la sous-région. Ils ont enfin noté que cette crise a notamment entraîné la détérioration des finances publiques et la dégradation de l'emploi dans les secteurs touchés.

Prenant acte de cette situation et tout en reconnaissant que la solution durable réside dans la mise en œuvre des mesures structurelles précédemment adoptées par les instances de la CEMAC, les participants ont, après examen des propositions des Experts, retenu des mesures conjoncturelles d'ordre fiscal, monétaire et bancaire ainsi que celles relatives à l'amélioration de l'environnement des affaires.

Ces mesures arrêtées de manière concertée se veulent, en effet, concrètes et opérationnelles. Elles visent à limiter les effets de la crise sur les secteurs lourdement affectés par la crise, notamment le bois et les mines, en allégeant la

fiscalité des entreprises engagées dans un processus de transformation locale afin de soutenir leur trésorerie et maintenir leurs activités., et partant de préserver l'emploi,

Certaines autres mesures adoptées dans les domaines monétaire et bancaire entendent pallier les difficultés actuelles de financement des économies de la zone. Il s'agit des mesures essentiellement conjoncturelles qui visent à soutenir les secteurs enregistrant des contraintes financières importantes tout en renforçant la stabilité du système financier.

Enfin, concernant l'environnement des affaires, les actions retenues visent à conforter les réformes au sein des pays de la sous région et améliorer leur attractivité.

A l'issue de cette réunion, les participants ont adopté un chronogramme de mesures détaillées qui constitue une feuille de route de chaque acteur pour la mise en œuvre de celles-ci.

En marge de cette concertation, les Ministres ont procédé à un examen préliminaire du projet de déclaration commune qui doit sanctionner la réunion de Dar Es Salam (Tanzanie) du 10 au 11 mars prochain, sous l'égide du Groupe Africain de la Banque Mondiale et de l'Union Africaine.

Avant de se séparer, les participants ont félicité la Commission de la CEMAC pour l'organisation parfaite de cette rencontre et remercié les autorités et le peuple camerounais pour leur hospitalité et leur accueil chaleureux.

Fait à Douala, le 06 mars 2009



Le Président de Séance,

Albert BESSE,
Ministre des Finances et du Budget
de la République Centrafricaine,